



**Éléments pour une mise en œuvre du B2i
au collège Nicolas Untersteller
de Stiring-Wendel suite à la formation
PAF – année scolaire 2003-2004**

Synthèse de la réflexion menée entre :

- Monsieur Michel Jochem (Principal du collège),
- 19 enseignants de l'établissement (liste jointe) représentant 7 disciplines,
- Messieurs Jean-Pierre Aubertin et Philippe Vansteene (formateurs TICE au CRDP de Lorraine)

à l'occasion de la formation d'établissement sur 3 jours qui s'est déroulée dans ses locaux (mars & avril 2004).

Les trois parties conviennent que les décisions prises à l'occasion de cette formation ne s'appliquent pas uniquement aux seuls enseignants qui y ont participé, mais bien à l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire dans un souci de cohérence globale et d'efficacité.

Travailler en équipe.

Même si certaines disciplines telles que la documentation ou la technologie semblent pouvoir jouer un rôle privilégié, la mise en œuvre du B2i est l'affaire de tous les enseignants du collège et sa réussite dépend de l'investissement de chacun, au sein de l'équipe éducative.

- Coordination

Le bon déroulement de la validation des items ne peut être le fruit du hasard. Il nécessite au contraire concertation, échanges et organisation pour une répartition cohérente des tâches. Ce travail **prioritaire** sera assuré par plusieurs « Personnes ressources B2i » volontaires, aux approches complémentaires. Leurs missions seront les suivantes :

*Suivi de la gestion des feuilles de positions d'élèves : **JM N.** (technologie) **et G.A.** (mathématiques).*

- Aide à la prise en main de l'outil par les enseignants et les élèves
- Suivi de l'évolution des fonctionnalités de l'outil (via liste de diffusion)
- Gestion des alertes (élèves de 3^e)
- Gestion de l'interface « Conseil de classe »
- Incorporation des items validés à partir des feuilles de positions des nouveaux élèves qui entrent au collège (principalement les élèves arrivant en sixième)

*Accompagnement pédagogique : **S.F., S.K. et S.M.** (toutes trois enseignantes en lettres modernes)*

- Connaître les scénarios mis en œuvre dans l'établissement
- Aider les collègues à trouver des idées pertinentes dans leur(s) discipline(s)
- Proposer un classeur de ressources (dans la salle des professeurs)
- Favoriser les échanges entre disciplines

- Enrichir le portail académique B2i de scénarios originaux
- Contacter le CDDP de Moselle et la mission Tice du Rectorat si une aide est souhaitée
- Harmoniser la réservation des salles multimédias
- Gérer les alertes (élèves de 3^e)

La gestion technique de l'outil de gestion (prise en compte des nouveaux élèves, paramétrages généraux,...) sera assurée par : **G.V. (EPS) et O.N. (mathématiques)**.

L'investissement de ces personnes ressources pourrait justifier de l'attribution par le chef d'établissement d'heures supplémentaires effectives (HSE) sur la base des actions menées au cours durant l'année scolaire et bien évidemment en fonction des ressources. Les missions pourront être adaptées régulièrement en fonction des disponibilités de chacun, et du niveau d'investissement des membres de l'équipe éducative.

Remarque importante : en aucun cas les personnes ressources B2i de l'établissement ne seront chargées de valider à elles seules l'ensemble des items à la place de leurs collègues (ni pour la vérification des acquis de compétences, ni pour la saisie des informations dans l'outil de gestion).

- **Motiver les collègues réticents.**

Ne pouvant imposer à l'ensemble des enseignants du collège de s'investir dans la validation d'items, les stagiaires préfèrent commencer en s'appuyant sur un noyau de collègues motivés, avec pour stratégie à court et moyen terme de mutualiser les expériences acquises et d'inciter les autres enseignants à s'engager à leur tour petit à petit et en fonction de leur niveau de compétences.

Cette phase cruciale sera assurée par les personnes ressources chargées de l'accompagnement pédagogique, qui pourront, bien sûr, s'appuyer sur l'équipe TICE de l'Inspection Académique et du CDDP de la Moselle (et plus particulièrement Jean-Pierre Aubertin) qui organise très régulièrement des animations thématiques et/ou disciplinaires permettant de découvrir l'intérêt pédagogique des nouvelles technologies.

Ces animations peuvent s'organiser à la demande d'un établissement en concertation avec le chef d'établissement pour affiner le contenu et préciser la durée de l'intervention ainsi que les créneaux horaires sur lesquels elles peuvent s'effectuer.

Le Plan Académique de Formations (PAF) propose également un panel d'opportunités intéressantes que les personnes ressources auront tout intérêt à étudier soigneusement pour inciter les collègues des autres disciplines à s'y inscrire (dans le cadre d'une politique définie par le chef d'établissement).

Enfin, une source de motivation non négligeable à prendre en considération sera l'intérêt manifesté par les élèves eux-mêmes pour le B2i. Il suffira certainement que quelques enseignants d'une classe s'investissent une première année pour que les élèves demandent par la suite à poursuivre le processus régulièrement et dans les classes suivantes.

Gestion des feuilles de positions.

L'aspect matériel le plus délicat est sans conteste la gestion des feuilles de positions sur lesquelles les enseignants valident l'acquisition de compétences, notamment au fur et à mesure que les élèves leur en font la demande. L'outil informatique **SiTiZ** développé et maintenu par la mission TICE du Rectorat de l'académie de Nancy-Metz est particulièrement bien adapté au contexte des collèges :

- aucun frais d'acquisition ou de mise à jour
 - aucune installation logicielle (en dehors du logiciel de lancement sécurisé de l'interface Conseil de Classe)
 - aucune mise à jour à assurer localement car il s'agit d'un simple site web, maintenu sur le serveur par l'équipe de ses développeurs
 - prise en main rapide de l'interface par les élèves et les enseignants
 - base de donnée centralisée au Rectorat permettant une consultation et un enrichissement depuis n'importe quel ordinateur connecté à l'internet (collège, domicile,...) aussi bien pour les élèves que les enseignants, les parents ou les personnels administratifs,
 - sécurisation optimale des données par le Rectorat
 - cohérence académique des feuilles de position aussi bien dans le libellé des items que dans le suivi des feuilles de position à chaque changement d'établissement, notamment à l'occasion des liaisons école-collège que collège-lycée (SiTiZ gère tous les "niveaux" de B2i)
 - contact possible avec l'équipe des développeurs de l'académie
 - bénéfice apporté par la liste de diffusion SiTiZ pour l'assistance et les échanges entre usagers
- <http://listes.ac-nancy-metz.fr/www/info/SiTIZ>

Pour toutes ces raisons, les enseignants stagiaires décident d'adopter l'outil gage d'une stabilité indispensable, et d'une assistance technico-pédagogique optimum.

L'outil est d'ores est déjà opérationnel à l'adresse : <http://www.ac-nancy-metz.fr/b2i>
 Il suffira à chaque enseignant désireux de s'investir dans le processus de validation d'items, de connaître son identifiant et mot de passe de messagerie académique (@mél-ouvert).

De manière à se conformer aux instructions du [BOEN n°42 du 23/11/2000](#), les enseignants essaieront autant que faire se peut d'attendre qu'un élève en ait fait la demande avant de valider (ou de refuser) un item du B2i. Face aux problèmes inévitables liés à l'augmentation de l'usage des ordinateurs et le risque de saturation des créneaux horaires disponibles, les enseignants pourront choisir malgré tout de mettre en œuvre les fonctionnalités de SiTiZ qui permettent à tout enseignant de valider des items sans demande préalable.

En toute conscience, le conseil de classe pourra décider de valider quelques compétences dont un élève aurait pu attester du niveau de maîtrise, mais qu'aucun enseignant n'aura eu le temps ou l'opportunité de valider au travers d'un scénario pédagogique authentique. Cette procédure doit malgré tout rester exceptionnelle et être placée sous la responsabilité du chef d'établissement.

Enfin, et de manière à s'assurer que les élèves acquièrent et perçoivent les différentes compétences au travers de contextes variés, mais témoignent également d'un niveau de maîtrise stable dans le temps, l'équipe convient de mettre en œuvre une stratégie de validations multiples qui les oblige à valider plusieurs fois un même item (et par des enseignants différents) avant qu'il ne soit définitivement validé. Sur une échelle graduée de 1 à 5 par le logiciel SiTiZ, l'équipe choisit dans son ensemble de l'établissement de fixer le " curseur " à 2 aussitôt que possible (rentrée de septembre 2004).

Calendrier.

Ne pouvant raisonnablement espérer que 100 % des élèves quitteront l'école primaire avec l'attestation B2i de niveau 1 dans leur dossier scolaire, les enseignants du collège devront prendre à leur charge la validation des items restant.

Remarque : il ne saurait être question de mettre en place une "remise à niveau", ou examen d'entrée en 6^e, mais simplement de s'appuyer sur les acquis pour construire dans chaque discipline de nouveaux apprentissages complémentaires. Il est important de prendre en considération le niveau d'avancement des feuilles de position de chaque élève, et d'éviter de repartir à zéro pour ceux qui n'auraient pas encore l'attestation. Un travail de saisie est donc obligatoire en début d'année pour intégrer les compétences déjà validées, à la base de données de l'outil de gestion SiTiZ.

Les contacts ou réunions d'harmonisation CM₂-6^e seront des opportunités idéales pour échanger tant sur les pratiques pédagogiques que sur la gestion des feuilles de positions.

Pour éviter que la validation des items du niveau 1 ne s'étale sur les 4 années de scolarité au collège (ce qui reste malgré tout envisageable selon les textes officiels) l'équipe pédagogique souhaite instaurer un bilan en fin de 5^e (à l'occasion du conseil de classe) pour disposer d'un état d'avancement objectif (statistiques individuelles et collectives) permettant d'envisager les actions à mener les années suivantes.

Les réunions de pré-rentree seront des moments privilégiés pour proposer des répartitions de tâches au sein de chaque équipe pédagogique, et au chef d'établissement pour marquer régulièrement l'intérêt qu'il porte à la mise en oeuvre du B2i : condition sine qua non de réussite.

Conditions matérielles.

- Equipements informatiques

Convenant que le travail de certaines compétences spécifiques du B2i ne nécessite pas l'utilisation par chaque élève d'un ordinateur, mais peut faire l'objet d'échanges au sein du groupe classe, il ressort que l'usage d'un équipement portable (ordinateur + vidéo-projecteur) permettrait d'augmenter considérablement la diversité des situations pédagogiques d'exploitation de l'outil informatique et donc de validation d'items.

Nous apprenons à l'occasion de la formation que le Conseil Général de la Moselle vient de planifier la dotation de ce matériel à l'ensemble des collèges du département. Les enseignants disposeront ainsi d'un outil supplémentaire pour intégrer les TIC dans leurs pratiques. Si nécessaire une formation à l'usage de ce type de matériel sera mise en place avec l'aide du CDDP de la Moselle.

Ce nouvel équipement fera l'objet d'une réservation préalable obligatoire auprès de l'une des personnes ressources B2i chargées de sa mise en oeuvre pédagogique, qui pourront alors mieux connaître les usages qui en sont faits, et partager les expériences.

- Salles multimédias

Devant l'augmentation de la fréquentation des salles multimédia par les différentes classes investies dans le protocole de validation d'items du B2i, et de manière à éviter les engorgements inévitables, le planning de réservation déjà en place sera maintenu et affiché dans la salle des professeurs d'un mois sur l'autre.

Il est également établi que la réservation d'une salle n'est pas obligatoirement acquise par le premier inscrit, mais que le cas échéant elle pourra se faire en concertation entre les collègues demandeurs et les personnes ressources B2i. Même si cela semble délicat à mettre en place, des critères fondés sur l'intérêt pédagogique de la séquence en liaison avec le B2i et/ou sur une éventuelle urgence à valider certains items pour des élèves, devraient pouvoir rendre un accès à la salle prioritaire.

- **Classes et effectifs**

Les enseignants témoignant de la difficulté à emmener une classe entière dans la salle multimédia pour mettre en œuvre une activité disciplinaire intégrant les TIC, il pourra être envisagé occasionnellement un dédoublement des effectifs avec répartition au CDI et/ou en surveillance. Ces arrangements ne pourront se faire qu'avec accord préalable du chef d'établissement et des intéressés avec proposition d'un travail spécifique à y réaliser.